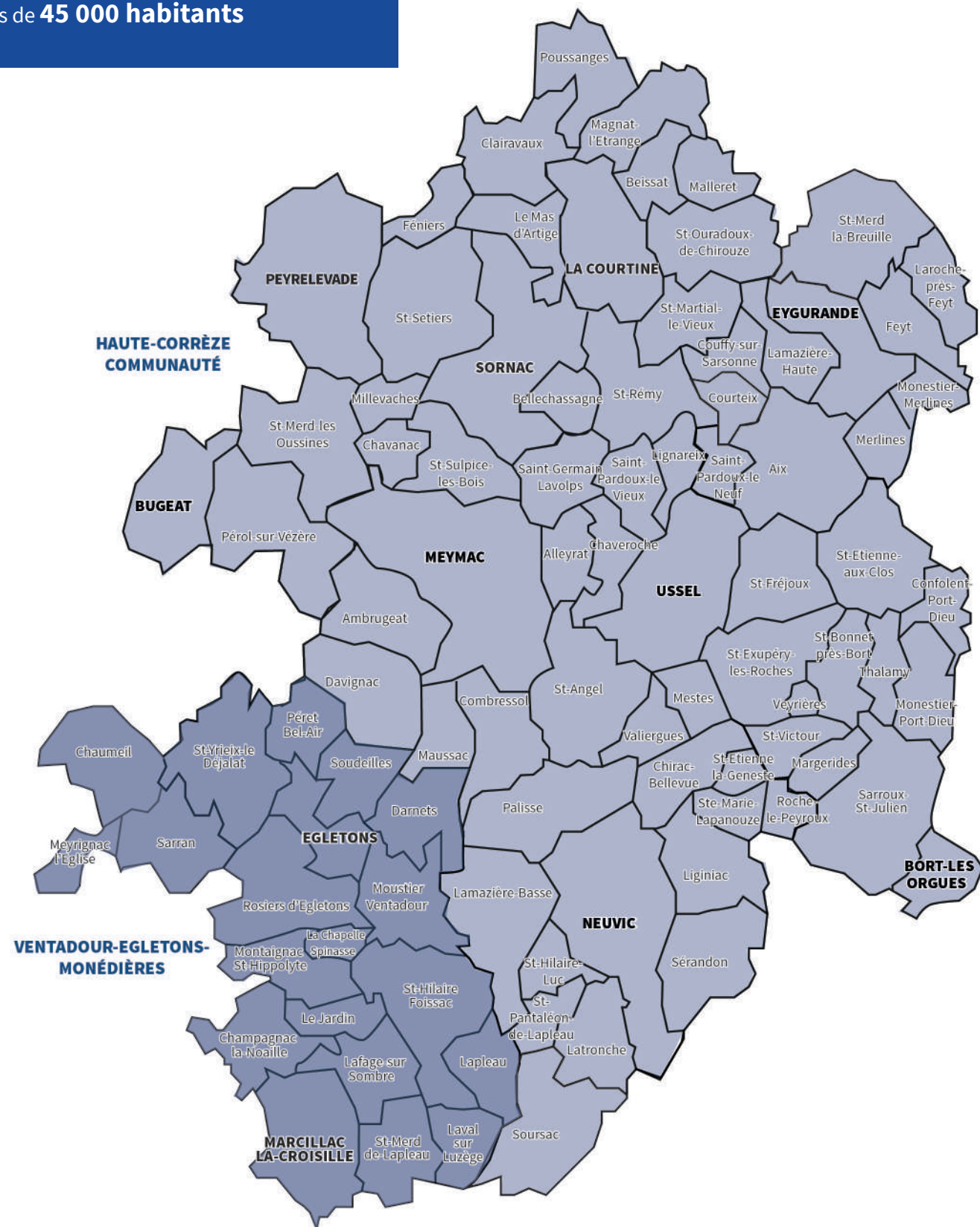


# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## PAYS HAUTE-CORRÈZE VENTADOUR





Près de **45 000 habitants**

- **Animation et gestion du label Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour (PAH)**, à travers notamment la mise en place d'animations et d'actions en faveur du patrimoine.



## 2





## CHIFFRES CLÉS

**29** élus titulaires et **29** suppléants  
**7** comités syndicaux  
**3** bureaux syndicaux  
**30** délibérations

## FAIT MARQUANT

Suite à la démission de la Présidente, de nouvelles élections ont eu lieu en avril 2019. Jean VALADE a été élu Président. Jean-Louis BACHELLERIE et Philippe BRUGERE ont respectivement été réélus Vice-Président en charge du programme LEADER et Vice-Président en charge du Pays d'art et d'histoire



## LES ÉLUS

### LE COMITÉ SYNDICAL

Organe délibérant, il est composé de 29 élus titulaires et 29 élus suppléants issus des deux Communautés de communes. Un nouvel élu a rejoint le Comité syndical en 2019 : Christophe ARFEUILLERE, désigné délégué titulaire suite à la démission de Françoise BEZIAT.

| Titulaires                                                  | Suppléants           |
|-------------------------------------------------------------|----------------------|
| <b>Haute-Corrèze Communauté</b>                             |                      |
| André ALANORE                                               | Claude BAUVY         |
| Gérard ARNAUD                                               | Jean-Pierre BODEVEIX |
| Christophe ARFEUILLERE                                      | Denis BROCHARD       |
| Laurence BOYER                                              | Eric CHEMINADE       |
| Philippe BRUGERE                                            | Daniel COUDERC       |
| Marc BUJON                                                  | Bernard COUZELAS     |
| Pierre CHEVALIER                                            | Pierre FOURNET       |
| Tony CORNELISSE                                             | Baptiste GALLAND     |
| Danielle COULAUD                                            | Robert GANTHEIL      |
| Pierre COUTAUD                                              | Xavier GRUAT         |
| Nathalie DELCOUDERC-JUILLARD                                | Serge GUILLAUME      |
| Alain FONFREDE                                              | Thierry GUINOT       |
| Philippe ROCHE                                              | Martine JAMIN        |
| Annie GONZALEZ                                              | Nathalie LE GALL     |
| Henri GRANET                                                | Gilles MAGRIT        |
| Jean-Pierre GUITARD                                         | Dominique MIERMONT   |
| Mady JUNISSON                                               | Christiane MONTEIL   |
| Jean-François LOGE                                          | Gérard MORATILLE     |
| Jean-Marc MICHELON                                          | Michel PESTEIL       |
| Bernard POUYAUD                                             | Marie-Hélène POMMIER |
| Joël PRADEL                                                 | Sylvie PRABONNEAU    |
| Bernard ROUGE                                               | Jean ROBINEAUX       |
| Jean STÖHR                                                  | Fabienne ROUGERIE    |
| Jean VALADE                                                 | Gérard ROUGIER       |
| <b>Communauté de communes Ventadour-Egletons-Monédières</b> |                      |
| Jean-Louis BACHELLERIE                                      | Jean BOINET          |
| Jean-Claude BESSEAU                                         | Jean-François LAFON  |
| Francis DUBOIS                                              | Denise PEYRAT        |
| Charles FERRE                                               | Michel POINCHEVAL    |
| Jean-Noël LANOIR                                            | Daniel VIGOUROUX     |

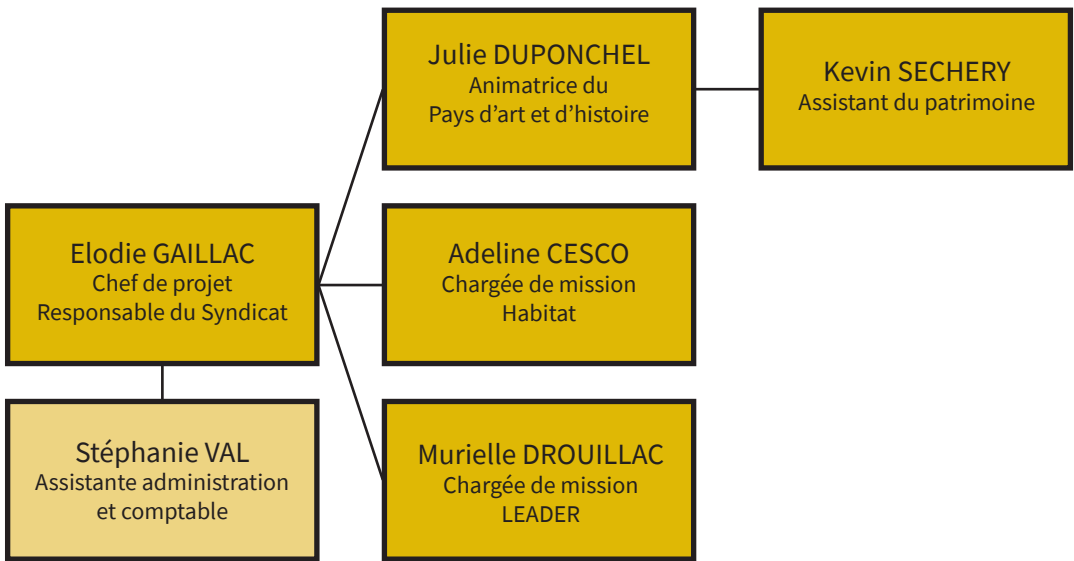
LE BUREAU SYNDICAL

Son rôle est de préparer les comités syndicaux, d'échanger sur les dossiers en cours, ainsi que sur les projets à venir. C'est une instance de travail.

| Prénom-Nom             | Fonction                                                              |
|------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Jean VALADE            | Président                                                             |
| Jean-Louis BACHELLERIE | 1 <sup>er</sup> Vice-Président en charge du programme LEADER          |
| Philippe BRUGERE       | 2 <sup>ème</sup> Vice-Président en charge du Pays d'art et d'histoire |
| Pierre CHEVALIER       | Membre du bureau                                                      |
| Danielle COULAUD       | Membre du bureau                                                      |
| Francis DUBOIS         | Membre du bureau                                                      |
| Charles FERRE          | Président de la Commission « Habitat - Logement »                     |
| Jean-Pierre GUITARD    | Membre du bureau                                                      |
| Gilles MAGRIT          | Président de la Commission « Activités Economiques »                  |
| Bernard POUYAUD        | Président de la Commission « Eau et Environnement »                   |
| Christophe ARFEUILLERE | Membre du bureau                                                      |

L'ÉQUIPE TECHNIQUE

L'équipe est composée de 5 personnes permanentes. Depuis juin 2019, Stéphanie VAL a rejoint l'équipe dans le cadre d'une mise à disposition établie avec l'Office de Tourisme Haute-Corrèze. Avec ce renfort, l'effectif du Pays Haute-Corrèze Ventadour s'élève à **5,3 ETP**.



En complément, le Syndicat mixte a **conventionné avec ses EPCI membres** pour la réalisation et/ou un appui sur des missions spécifiques :

- Haute-Corrèze Communauté pour la comptabilité et les ressources humaines jusqu'au mois de mai,
- Ventadour-Egletons-Monédières pour l'habitat et l'urbanisme.

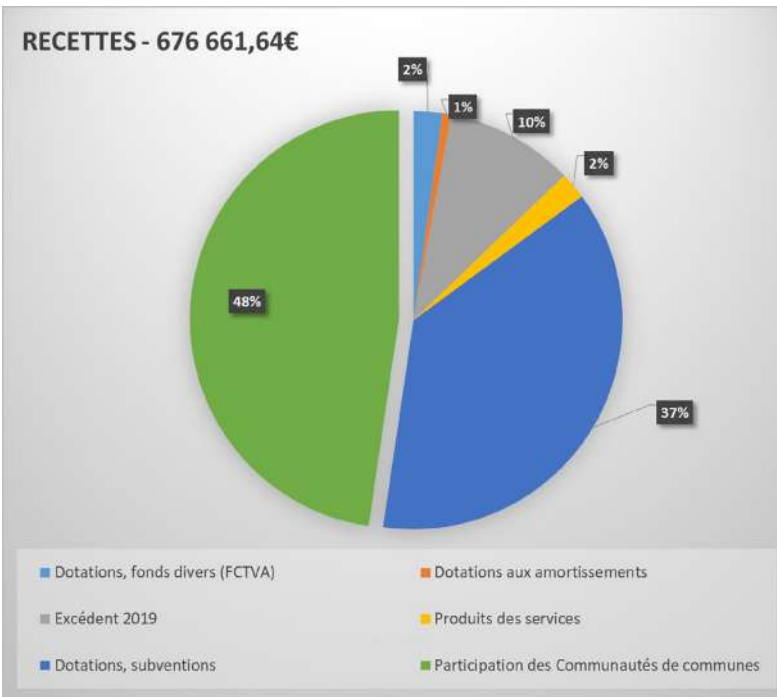
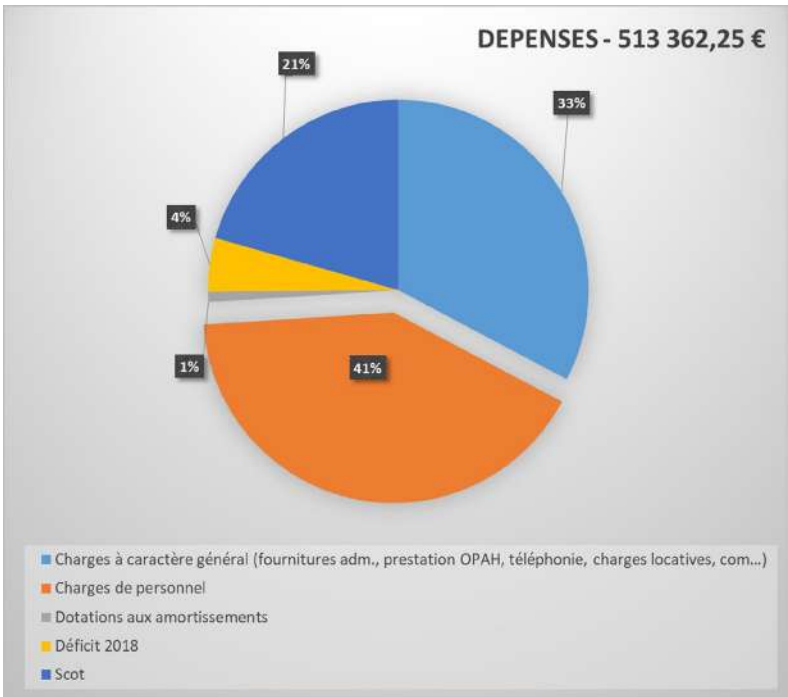
Le Pays d'art et d'histoire a accueilli Lucas PAIR dans le cadre d'un **service civique** du mois d'octobre 2018 au mois de mai 2019 et dans le cadre d'un contrat saisonnier (guide) pendant les mois de juin à août.

LES PARTENAIRES

Outre ses partenaires habituels (Communautés de communes, Département, Région, État, Europe ...), le Syndicat Mixte a développé son réseau d'acteurs afin de mettre en œuvre et renforcer ses activités. Pour ce faire, il a conventionné ou adhéré à différentes structures publiques mais également privées telles que :

- Offices de Tourisme Communautaire de Haute-Corrèze et de Ventadour-Egletons-Monédières,
- SHEM (Société Hydroélectrique du Midi),
- EDF,
- Leader France,
- CAF,
- la Fédération Nationale des SCOT,
- Nouveau partenaire en 2019 : l'ADIL Corrèze (Association Départementale d'Information sur le Logement).

LE BILAN FINANCIER



FONCTIONNEMENT

|                                                 |             | Dépenses de la section de fonctionnement | Recettes de la section de fonctionnement |
|-------------------------------------------------|-------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
|                                                 | Report 2018 | 23 266, 48                               |                                          |
|                                                 |             | +                                        | +                                        |
| CA                                              | Réalisé     | 384 664, 62                              |                                          |
|                                                 |             | =                                        | =                                        |
| Total de la section de fonctionnement           |             | 407 931, 10                              | 544 388, 81                              |
| Résultat de fonctionnement pour l'exercice 2019 |             | + 136 457, 71                            |                                          |

INVESTISSEMENT

|                                               |             | Dépenses de la section d'investissement | Recettes de la section d'investissement |
|-----------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------|
|                                               | Report 2018 |                                         | 67 330, 02                              |
|                                               |             | +                                       | +                                       |
| CA                                            | Réalisé     | 105 431, 15                             | 64 942, 81                              |
|                                               |             | =                                       | =                                       |
| Total de la section d'investissement          |             | 105 431, 15                             | 132 272, 83                             |
| Résultat d'investissement our l'exercice 2019 |             | + 26 841, 68                            |                                         |

CHIFFRES-CLÉS

- **291** factures traitées
- **46** titres de recettes émis

En 2019, le Pays Haute-Corrèze Ventadour présente donc un **résultat excédentaire** de 163 299,39 €.

Cet excédent a notamment deux explications : la perception en 2019 de subventions attribuées en 2018 ainsi qu'une facture du dernier trimestre de l'année 2019 qui n'est pas arrivée dans les délais impartis.



**«Enquête à Ussel : un meurtre qui a du caractère !**  
SAM 23 & DIM 24 - 14h - Gratuit  
Enquête homicide à partir d'un cas  
RDV devant le tribunal du Pays d'Ussel  
Réservation obligatoire : 05.55.72.31.47  
www.mechaffairescorreze.com  
Organisée par le tribunal du Pays d'Ussel, la médiathèque  
intercommunale de Haute Corrèze et le Pays d'art et d'histoire

**• Balade musicale**  
Avec Cordès et Compagnie  
SAM 23 - 15h  
RDV place de la République / Gratuit  
Organisée par la Médiathèque / Gratuit  
Infos : 05.55.72.31.47 / service.culture@paysdarts.net  
Organisée par la médiathèque

**MUSEE DU PAYS D'USSEL**  
Infos : 05.55.72.31.47 / 05.55.72.31.47  
SAM 23 & DIM 24 - 14h-18h - Gratuit  
Musée : 15 rue de la République / 05.55.72.31.47  
• Exposition : **Wine Jackson**  
Par les Arts du Printemps du Musée d'Ussel  
SAM 23 & DIM 24 - 14h-18h - Gratuit  
Café de la République / 05.55.72.31.47  
RDV à l'entrée : 15 rue de la République  
RDV à l'entrée : 15 rue de la République

**• Ateliers d'histoire**  
SAM 23 - 14h-18h - Quotidien / Gratuit  
Organisé par Arènes Salomon, artiste en résidence  
Réservation obligatoire : 05.55.72.31.47  
RDV à l'entrée : 15 rue de la République

**RENDEZ-VOUS**  
JOURNÉES EUROPÉENNES  
DU PATRIMOINE 2019

Pour cette édition 2019, le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour souhaite présenter l'ensemble des villes et animations proposées par ses partenaires, les associations et collectivités locales, afin de valoriser le patrimoine de l'ensemble de son territoire (33 communes). Les propositions présentées dans ce dépliant sont issues des dernières réunions par la section du Pays d'art et d'histoire. Il est possible que toutes les animations organisées ne soient pas présentes ; il se fait en ce cas, le service s'en tient et invite les organisateurs à le contacter.

Pour plus d'infos sur les animations :  
• Haute Corrèze Tourisme  
www.haute-correze-tourisme.fr  
Meymac : 05.55.72.31.47  
Meymac : 05.55.72.31.47  
• Ventadour-Eggletons-Monédières  
05.55.72.31.47  
www.ventadour-eggletons-monedières.com

Pays d'art et d'histoire  
Pays de l'Église  
05.55.72.31.47  
RDV à l'entrée : 15 rue de la République  
RDV à l'entrée : 15 rue de la République

Pays des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour  
20, 21 & 22 septembre 2019

## COMMUNICATION & REVUE DE PRESSE

### > 2 sites internet

www.payshautecorrezeventadour.fr / 8170 visiteurs

www.pahcorrezeventadour.com / 957 visiteurs

**> Présence dans la presse locale :** La Montagne, L'Echo de la Corrèze, La Vie Corrézienne, Le P'tit Corrézien... (cf. exemples en page suivante)

**> Edition de trois programmes d'animations du PAH** ("Les Rendez-vous du Printemps", "Les Rendez-vous de l'été" et "Les Rendez-vous de l'automne"), , d'affiches promotionnelles et de flyers.

**> Première collaboration avec les acteurs culturels du territoire du PAH pour éditer un programme regroupant toutes les animations** proposées lors des Journées Européennes du Patrimoine.

**> Présence des actions scolaires du PAH dans la brochure "La Corrèze tout un programme"** éditée par l'Agence Départementale de Tourisme, ainsi que des animations familiales de l'été dans le guide "La Corrèze en famille".

**> Présence des actions du PAH dans les guides des Offices de tourisme.**

**> Présence sur les réseaux sociaux** via la page Facebook et le compte Instagram du PAH (annonce des animations, présentation du patrimoine...).

**> Envoi par mail d'une lettre d'info** annonçant les programmes du PAH et édition d'une lettre d'info interne sur les activités du Syndicat mixte.

**> Envoi d'une lettre d'info** aux élus du comité syndical.

**> Réalisation d'une lettre d'info** présentant le bilan intermédiaire du programme LEADER.

**Aménagement de l'espace**  
**Améliorer l'habitat**

Haute-Corrèze Communauté vous aide à améliorer votre logement ! Comment ? Dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) 2018-2022, des aides sont allouées aux propriétaires pour lutter contre la précarité énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou au handicap et la remise sur le marché des logements vacants, en centres-bourgs notamment.

Les propriétaires intéressés pour bénéficier de subventions peuvent s'adresser au Syndicat Mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour, qui mène ce dispositif en partenariat avec l'état, les conseils départementaux de la Corrèze et de la Creuse, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et les communautés de communes de Ventadour-Eggletons-Monédières et d'Haute-Corrèze Communauté.

Pour exemple, récemment un propriétaire bailleur a bénéficié d'aides pour la rénovation d'une maison vacante, inoccupée depuis deux ans, en centre-ville à hauteur de 46% du montant global, en cumulant des aides de l'ANAH, de Haute-Corrèze Communauté et du département de la Corrèze.

Contact  
05.32.09.19.52 ou habitat@payshautescorrezeventadour.fr

**RENDEZ-VOUS**  
PAYS DES HAUTES  
TERRES CORRÉZIENNES  
ET DE VENTADOUR

PROGRAMME D'ANIMATIONS  
JUILLET / AOÛT 2019

VILLES & PAYS  
D'ART & D'HISTOIRE

**1**

215 Publications

**2**

227 Abonnés

**3**

104 Abonnements

**4**

Modifier le profil

1. Programme 2019 des Journées Européennes du Patrimoine
2. Article sur l'OPAH dans le magazine Haute-Corrèze Communauté
3. Programme estival 2019 du Pays d'art et d'histoire
4. Page instagram du Pays d'art et d'histoire

**REVUE DE PRESSE**

**13**

**CORREZE**

**Hautes Terres Corrésiennes**

Le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour lance sa nouvelle saison, intitulée «Rendez-vous du Printemps», avec une quinzaine d'animations réparties sur 6 communes

**Rendez-vous du printemps du PAH**

Par Nathalie Gilbert

À la fin de cette nouvelle édition printanière, des grands, des balades, des conférences et des visites pour découvrir le patrimoine et l'histoire locale. Attaché à travailler en partenariat avec les associations et les institutions culturelles de Haute-Corrèze, le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour, festival pluridisciplinaire coordonné par le Centre d'Art Contemporain de Meymac, il y a aussi en avril l'histoire des boucheries et de la consommation, de la viande, en particulier, au Moyen Âge.

À l'occasion de cette nouvelle édition printanière, des grands, des balades, des conférences et des visites pour découvrir le patrimoine et l'histoire locale. Attaché à travailler en partenariat avec les associations et les institutions culturelles de Haute-Corrèze, le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour, festival pluridisciplinaire coordonné par le Centre d'Art Contemporain de Meymac, il y a aussi en avril l'histoire des boucheries et de la consommation, de la viande, en particulier, au Moyen Âge.

À l'occasion de cette nouvelle édition printanière, des grands, des balades, des conférences et des visites pour découvrir le patrimoine et l'histoire locale. Attaché à travailler en partenariat avec les associations et les institutions culturelles de Haute-Corrèze, le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour, festival pluridisciplinaire coordonné par le Centre d'Art Contemporain de Meymac, il y a aussi en avril l'histoire des boucheries et de la consommation, de la viande, en particulier, au Moyen Âge.

**Ussel → Dans l'arrondissement**

**Meymac ■ Animatrice du patrimoine, sa mission est de faire comprendre l'histoire pour imaginer demain**

**Julie Duponchel gère et anime le label**

Les animations du patrimoine est une mission pour elle. Elle gère et anime le label du patrimoine de Haute-Corrèze, une mission qui lui permet de faire comprendre l'histoire pour imaginer demain.

Le label a été obtenu en 2011

Le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour a obtenu le label du patrimoine de Haute-Corrèze en 2011.

**ÉCOLE JEAN-JAURÈS ■ Des CM1 travaillent avec le Pays d'art et d'histoire**

**Le patrimoine à hauteur d'élève**

Des CM1 travaillent avec le Pays d'art et d'histoire pour découvrir le patrimoine à hauteur d'élève.

**Ussel → Vivre son pays**

**La Région va aider la haute Corrèze**

La Région va aider la haute Corrèze pour soutenir des projets de développement.

**MEYMAC ■ Un atelier intergénérationnel avec le Pays d'art et d'histoire**

**Pour petits et grands sabotiers**

Un atelier intergénérationnel a été organisé à Meymac pour petits et grands sabotiers.



# LES ACTIONS MENÉES EN 2019

## LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

L'année 2019 a été marquée par d'importantes **démarches et procédures administratives** ayant notamment conduit à des ajustements du projet arrêté en février, avant son approbation en comité syndical le 17 septembre 2019.

- Organisation de 2 réunions techniques avec les services de la DDT.
- Présentation du SCOT arrêté en CDPENAF de la Corrèze et de la Creuse.
- Organisation de 2 bureaux syndicaux spécifiques au SCOT.
- Présentation des démarches SCOT et PLUI avec Audrey Chassany à une classe de BTS du lycée de Neuvic.
- Consultation des Personnes Publiques Associées : **24 avis reçus.**
- Organisation de l'enquête publique (du 17/06 au 19/07) : **5 contributions consignées au registre.**



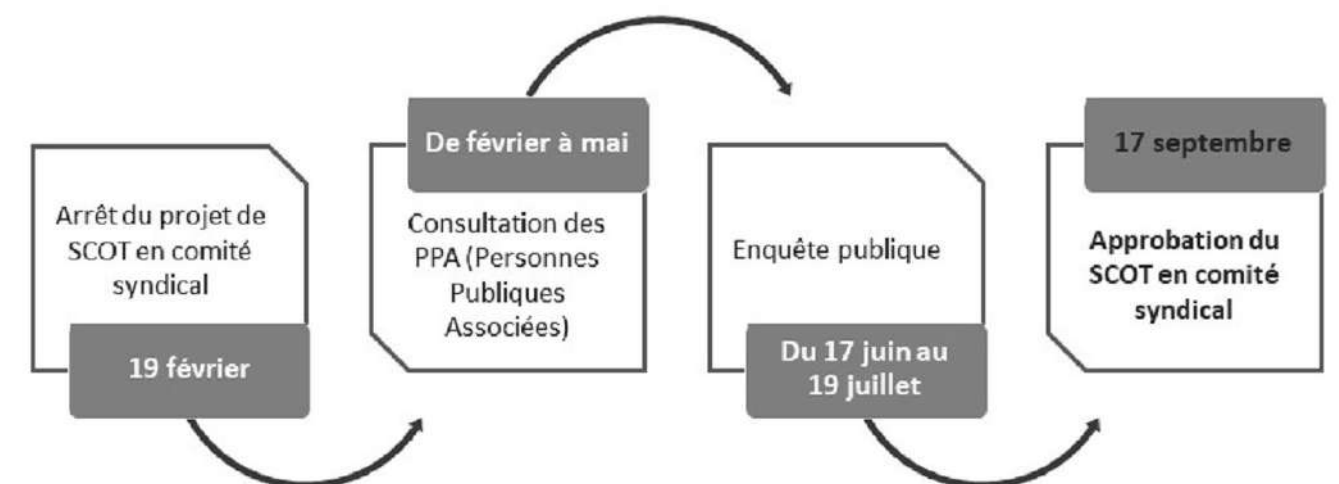
Réunion du bureau syndical spécifique au SCOT

### CHIFFRES CLÉS

**381 861,04 €** de coût global  
(Frais d'études, enquête publique, réunions de concertation, annonces légales, exposition, outils de communication ...)

**259 365,27 €** de subventions perçues  
(Etat, Région et Département) : près de 70% du coût global du SCOT.

**122 495,77 €** d'autofinancement





## FAIT MARQUANT

Approbation du SCOT du Pays Haute-Corrèze Ventadour le **17 septembre 2019**.

Cette étape cruciale marque la fin de **3 années** d'études, d'échanges et de concertation, mais elle ouvre une nouvelle ère : celle de l'animation et de la mise en œuvre du projet partagé pour **développer le territoire dans les 15 prochaines années**.

## EN RÉSUMÉ

Le SCOT du Pays Haute-Corrèze Ventadour c'est :

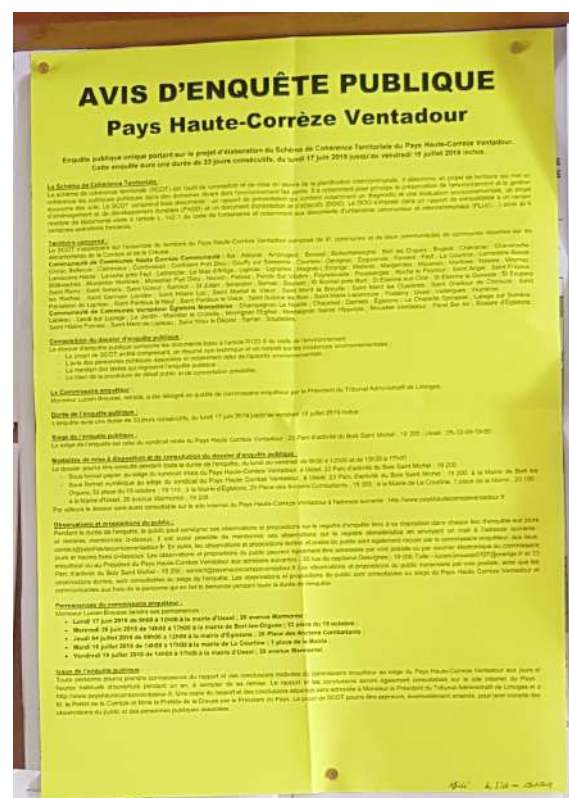
- **3** ans d'études
- **56** réunions de travail
- **14** réunions de concertation
- **4** réunions de validation en comité syndical

**soit une moyenne de 25 réunions / an !**

- **190** participants aux réunions publiques
- **1** enquête publique
- **24** avis des Personnes Publiques Associées (PPA)
- **4** contributions de la population
- **26** articles de presse et insertions dans les annonces légales
- **1** exposition
- **2** lettres d'information « Info'SCOT »
- **1** projet d'aménagement et de développement pour les 15 ans à venir
- **167** mesures (105 prescriptions et 62 recommandations)

Le SCOT comprend ainsi **167 mesures** (105 prescriptions et 62 recommandations) visant à assurer le développement et l'aménagement du territoire Haute-Corrèze Ventadour.

**Le Pays a également participé à plusieurs réunions** : une formation sur « l'articulation SCOT-PLUI », une réunion de l'interSCOT Nouvelle-Aquitaine sur le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires), deux réunions PPA (Personnes Publiques Associées) du SCOT Haut-Cantal Dordogne, une réunion sur « l'éclairage et la protection du ciel étoilé en Nouvelle-Aquitaine », une réunion PPA du PLUI de Haute-Corrèze Communauté, un séminaire sur « les outils opérationnels au service de la régénération du commerce ».



Affiche présentant l'enquête publique sur le SCOT

Réunion du comité syndical arrêtant le projet de SCOT, le 19 février 2019



## LE PROGRAMME LEADER

En 2019, le programme LEADER Haute-Corrèze Ventadour a atteint son rythme de croisière. **24 dossiers ont été programmés**, parmi lesquels 9 dossiers portés par des associations, et 6 dossiers portés par les communes du territoire. Ces différents dossiers relatifs aux hébergements touristiques, aménagements de liaisons douces et randonnées, expositions et autres festivals devraient recevoir prochainement les financements LEADER attribués.

Concernant les entreprises, **l'effet levier des aides économiques** mises en place par les communautés de communes a pu être démontré cette année. En effet, 3 dossiers cofinancés par les EPCI du territoire ont pu obtenir des aides LEADER en 2019.



1 projet favorisant le **développement économique**, et permettant la sortie de vacance d'un local professionnel



7 projets **d'événements** culturels ou sportifs



1 création **d'équipement** culturel ou sportif



5 projets favorisant la **pratique des sports nature**



8 projets favorisant le **développement de l'offre touristique**



2 demandes de subvention pour **l'animation et la gestion du GAL**

## CHIFFRES CLÉS 2019

**33** nouveaux porteurs de projets rencontrés

**27** dossiers déposés

**4** Comités Uniques de Concertation

**2** consultations écrites organisées

**24** projets programmés, dont 2 dossiers finançant l'ingénierie du GAL

**661 073,91 €** de subventions LEADER programmées pour un montant total d'investissements de **1 533 915,97€**

**345 204,03 €** de subventions LEADER payées

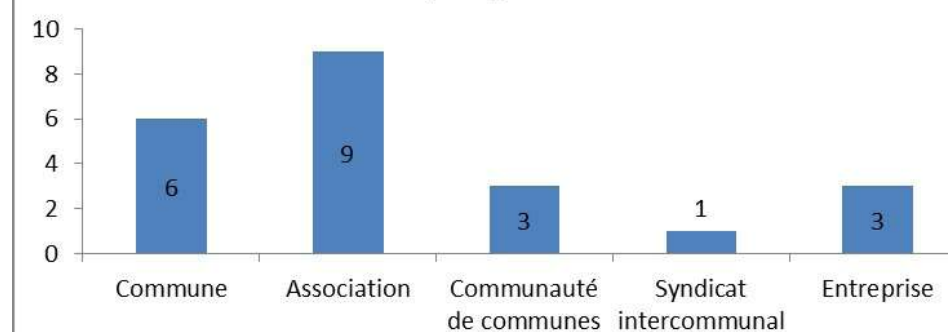
## FAIT MARQUANT

L'année 2019 a vu un abondement de la maquette financière initialement attribuée au GAL Haute-Corrèze Ventadour permettant le financement de projets supplémentaires.

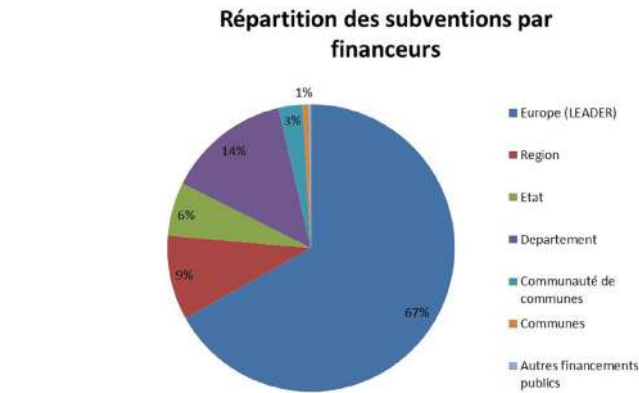
**231 678 €** sont donc venus s'ajouter aux 2 124 399 € constituant au total une enveloppe de **2 356 077 €**.

Ces crédits serviront, en grande majorité, à financer des projets déjà déposés.

## Nombre de dossiers programmés en 2019 par typologie de porteurs de projet

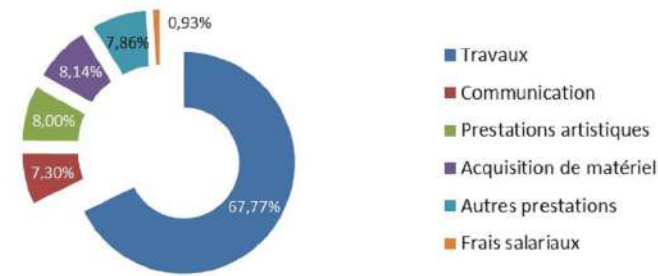






La majorité des projets financés par le programme LEADER concernent la réalisation de travaux (près de 68%). En effet, ce sont principalement des dépenses d'investissement qui sont soutenues.

Répartition des dépenses soutenues dans le cadre du programme LEADER



Les financements LEADER représentent en moyenne 65 à 70 % des financements mobilisés pour la réalisation des projets programmés. Ainsi, les aides LEADER jouent un rôle majeur, voire même parfois déterminant, dans la faisabilité financière des projets locaux.

A noter que depuis le 25 septembre 2019, les projets déposés sont inscrits sur **liste d'attente**. En effet, au regard de la consommation de l'enveloppe financière, ces dossiers seront traités au fil de l'eau en fonction de la **disponibilité des crédits**. Cette liste d'attente vise à traiter avec équité chaque porteur de projet puisque les demandes sont classées en fonction de leur date de réception dans les services du GAL.

ETAT GENERAL DE LA CONSOMMATION DE L'ENVELOPPE LEADER DEPUIS LE LANCEMENT DU PROGRAMME

|                                                                                          | Montant de l'enveloppe en cours | Nombre de dossiers programmés | Montant de subvention LEADER programmé | Pourcentage de l'enveloppe consommée | Enveloppe restante à programmer | Enveloppe disponible si tous les projets déposés étaient programmés | Montant des paiements effectués |
|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Etat arrêté au 31/12/2019                                                                |                                 |                               |                                        |                                      |                                 |                                                                     |                                 |
| Total général                                                                            | 2 356 077,00 €                  | 51                            | 1 193 175,72 €                         | 50,64%                               | 1 171 524,43 €                  | 41 303,92 €                                                         | 429 390,34 €                    |
| Fiche-action 1 : Développer et structurer les potentiels locaux d'emplois et d'activités | 488 612,00 €                    | 7                             | 180 517,24 €                           | 36,94%                               | 308 094,76 €                    | 40 135,32 €                                                         | 125 131,93 €                    |
| Fiche-action 2 : Soutenir et dynamiser la vie culturelle, sportive et de loisirs         | 689 715,50 €                    | 25                            | 537 503,16 €                           | 77,93%                               | 159 114,37 €                    | -192 408,24 € *                                                     | 170 736,42 €                    |
| Fiche-action 3 : Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, paysager et bâti   | 308 037,50 €                    | 7                             | 131 764,92 €                           | 42,78%                               | 176 339,50 €                    | 37 027,90 €                                                         | 73 075,40 €                     |
| Fiche-action 4 : Création, promotion et développement des activités touristiques         | 488 612,00 €                    | 8                             | 267 322,00 €                           | 54,71%                               | 222 944,20 €                    | -37 049,11 € *                                                      | 53 894,11 €                     |
| Fiche-action 5 : Accompagner la montée en débit et développer les usages du numérique    | 381 100,00 €                    | 4                             | 76 068,40 €                            | 19,96%                               | 305 031,60 €                    | 193 598,05 €                                                        | 6 552,48 €                      |

\*Les fiches-actions 2 et 3 ont été surconsommées, un rééquilibrage des fonds disponibles sera donc nécessaire.

EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS

MONTAIGNAC-SAINT-HIPPOLYTE  
Construction d'un plateau sportif

Coût total de l'opération : 38 333,33 € HT  
Montant LEADER prévisionnel : 10 166,64 €



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU  
PLAN D'EAU DE SÈCHEMAILLES  
Acquisition de matériel

Coût total de l'opération : 58 314,30 € HT  
Montant LEADER prévisionnel : 46 651,44 €



DÉFINITIONS:

**Groupe d'Actions Locales ou GAL** : c'est l'instance qui est chargée d'animer, gérer et suivre le programme LEADER pour le territoire du Pays Haute-Corrèze Ventadour. Il regroupe des représentants des collectivités et de la société civile (représentants d'association, chambres consulaires, entreprises...).

**Comité unique de Concertation ou CUC** : c'est l'assemblée qui reçoit les porteurs de projets, sélectionne les projets et attribue les subventions LEADER.

**Dossiers déposés** : les projets ont fait l'objet d'un dépôt de demande de subvention auprès de l'équipe LEADER du GAL et ils ont reçu un accusé de réception.

**Dossiers sélectionnés** : les projets ont obtenu un avis d'opportunité favorable par le CUC et ils pourront être instruits dans le cadre du programme LEADER.

**Dossiers programmés** : les projets ont reçu un accord de subvention LEADER.



# ANIMATION DES OPÉRATIONS PROGRAMMÉES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

## LES OPAH

L'OPAH-RR du Pays Haute-Corrèze Ventadour et l'OPAH-RU de la ville d'Ussel ont été lancées, respectivement en janvier et août 2018 pour une durée de 5 ans.

Ces opérations ont pour objectif **d'améliorer le parc privé (résidences principales)**.

Actions définies dans les **Programmes Locaux de l'Habitat** (PLH) de la communauté de communes Ventadour Egletons Monédières et de Haute-Corrèze Communauté, ce sont les **premières mesures opérationnelles mises en œuvre** pour une politique globale de l'habitat.

Des enjeux communs ont été identifiés à l'échelle du territoire du Pays Haute-Corrèze Ventadour :

- **Améliorer les performances énergétiques** des logements et **lutter contre la précarité énergétique**,

- **Adapter les logements** pour un maintien à domicile des personnes en situation de **perte d'autonomie** ou de **handicap**,

- **Réhabiliter** les logements **très dégradés** ou **insalubres**,

- Remettre sur le marché des **logements vacants** notamment afin de **revitaliser les centre-bourgs**.

C'est pourquoi, dans une logique de **mutualisation des moyens**, le Pays Haute-Corrèze Ventadour pilote l'animation de l'OPAH-RR et prend en charge l'animation des thématiques communes avec l'OPAH-RU pilotée par la ville d'Ussel.

**Les propriétaires occupants ou en cours d'acquisition de leur logement et les bailleurs privés, sont accompagnés d'un point de vue technique et administratif pour la concrétisation de leur projet de travaux.**

L'accompagnement vise notamment à mobiliser les dispositifs existants pour le financement des travaux :



subventions de l'ANAH, du Conseil Départemental de la Corrèze, des communautés de communes, aides des caisses de retraites, etc. mais également les prêts et avantages fiscaux.

Les projets portés par ou pour des ménages modestes (projets « propriétaires occupants » ou « bailleurs » éligibles aux aides de l'ANAH) sont accompagnés par SOLIHA dans le cadre d'une prestation de services prise en charge financièrement par le Pays Haute-Corrèze Ventadour.

## LES CHIFFRES CLÉS DE 2018-2019

Depuis le commencement des OPAH :

Plus de **3,93 millions d'euros de travaux programmés**

**2,39 millions d'euros d'aides publiques** attribués aux propriétaires

**101 projets totalement finalisés** (pour les dossiers ANAH)

## LES CHIFFRES CLÉS 2019

**1,3 millions d'euros** engagés pour la réalisation de travaux dans le cadre des OPAH

**835 814 €** de l'ANAH

**320 491 €** du Conseil Départemental de la Corrèze

**83 847 €** de Haute-Corrèze Communauté

**5 000 €** de la communauté de communes Egletons Ventadour Monédières

**62 000 €** de la ville d'Ussel

## ACCOMPAGNER DES PROPRIÉTAIRES POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'AMÉLIORATION

### INFORMER ET ORIENTER

Le Pays Haute-Corrèze Ventadour répond aux demandes d'informations concernant l'amélioration de l'habitat. Le demandeur est orienté en fonction du besoin exprimé vers un accompagnement dans le cadre des OPAH ou vers d'autres structures, et notamment vers les conseillers de l'ADIL et des Espaces Info Energie\*.

Le Pays Haute-Corrèze Ventadour apporte également un accueil de proximité et un appui administratif aux propriétaires pour le montage des dossiers dans le cadre des OPAH.

### En 2019 :

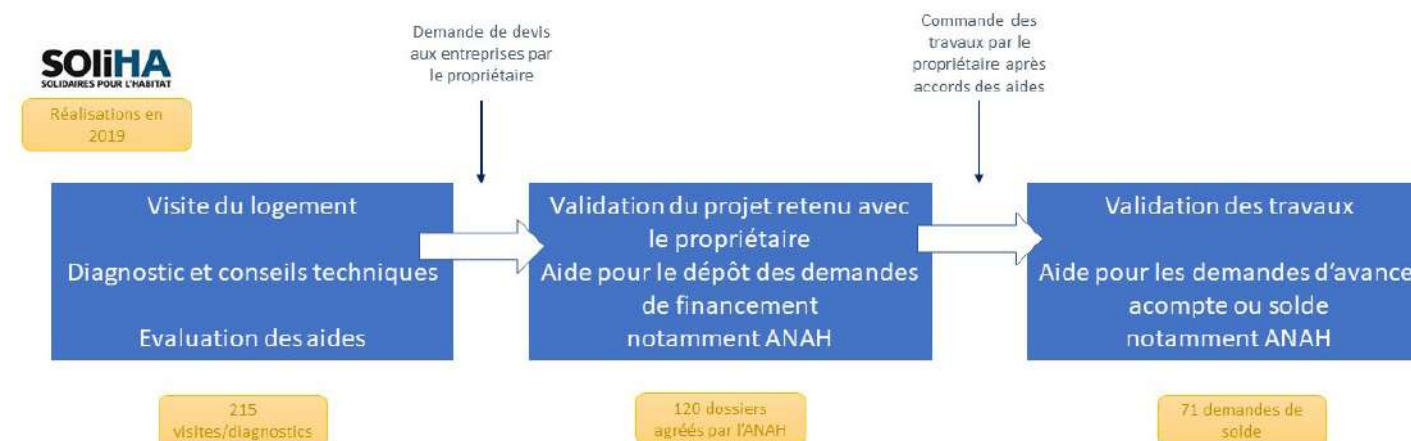
- **586 contacts** pour une première demande d'informations (518 contacts en 2018).
- **109 rendez-vous physiques** avec les propriétaires au siège à Ussel, en « permanence délocalisée » ou à l'adresse du logement pour un projet locatif.
- **41% des premiers contacts ont été orientés vers un accompagnement du projet dans le cadre des OPAH.**

> Une année 2019 marquée par une **forte attente du public**, ciblé ou non, en demande d'accompagnement et d'informations, face à la multiplicité des interlocuteurs et des dispositifs de rénovation énergétique.

> Le Pays Haute-Corrèze Ventadour : un **interlocuteur local bien identifié** du réseau de partenaires institutionnels et des accompagnateurs sociaux.

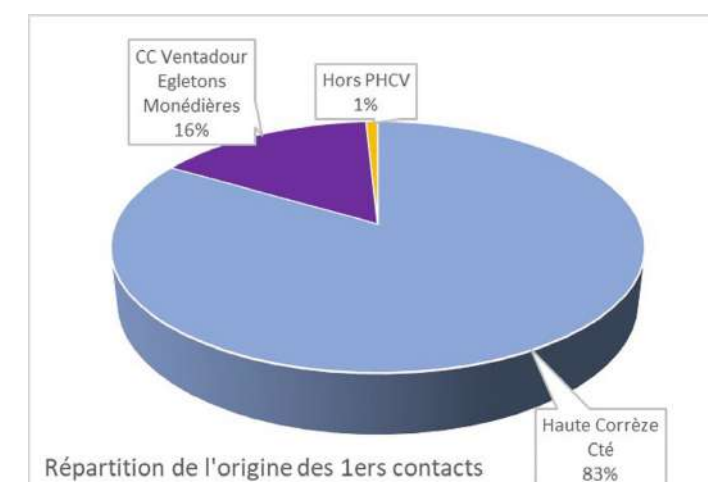
## ACCOMPAGNER LES PROPRIÉTAIRES DE LA DÉFINITION DU PROJET À LA RÉALISATION DES TRAVAUX

Lorsque le projet du propriétaire occupant ou bailleur est identifié comme éligible à une aide de l'ANAH, le Pays Haute-Corrèze Ventadour commande une demande d'accompagnement à SOLIHA. L'accompagnement s'établit ensuite en 3 étapes :

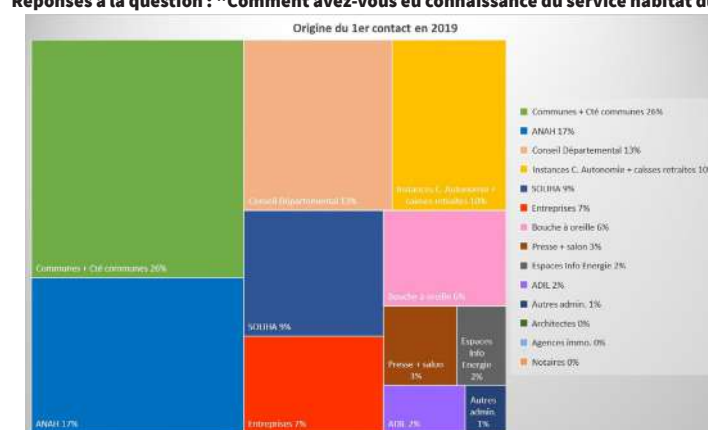


\* ADIL : Association Départementale d'Information sur le Logement de la Corrèze

Espaces Info Energie : 2 EIE, celui du CPIE de la Corrèze et de l'Association « Energie pour demain » sur le périmètre du PNR de Millevaches en Limousin



### Réponses à la question : "Comment avez-vous eu connaissance du service habitat du PHCV ?"





## ANIMER LES DISPOSITIFS OPAH AU SEIN DU RÉSEAU D'ACTEURS DE L'HABITAT

### Coordonner les commandes de prestations auprès de SOLIHA et suivre l'évolution des dossiers

**Comité syndical du 17/09/2019** : Renouvellement du groupement de commandes OPAH-RR / OPAH-RU avec SOLIHA pour 1 an renouvelable, suite à la période initiale de 2 ans convenue dans le marché, et réajustement du mode de tarification des prestations.

### Piloter l'OPAH-RR, coordonner les opérations avec les différents partenaires

> Organisation d'un COPIL commun OPAH-RR et OPAH-RU le 21/03/2019 et d'un COTECH commun pour le bilan intermédiaire des OPAH le 11/07/2019

> Suivi de l'avancement des opérations : structuration de la base de données, 4 réunions techniques avec SOLIHA

> Participation aux comités de suivi pour l'attribution des aides de HCC : 4 comités de suivi co-animé avec le chargé de mission « urbanisme » de Haute-Corrèze Communauté

### Communiquer sur les dispositifs OPAH

> Communiquer auprès du grand public dans la presse écrite

Article dans le P'tit Corrèzien édition hors-série du printemps 2019 sur l'Habitat (p.18) ;  
Article de presse La Montagne du 26/03/2019 sur les aides à la rénovation ;  
Article dans Le Mag 2 (octobre 2019), journal d'information de Haute-Corrèze Communauté ;  
Décembre 2019 : proposition d'article à intégrer dans les bulletins communaux sur les aides à l'habitat dans le cadre de l'OPAH (91 communes).

### > Mobilisation directe : Présentation des dispositifs OPAH lors d'atelier ou salon thématique

09/05/2019 à Neuvic : Atelier sur le thème de l'adaptation du logement organisé par l'Instance de Coordination de l'Autonomie des Gorges de la Haute-Dordogne, et animé par l'ASEPT Limousin ;  
19/10/2019 à Ussel : Stand au Salon « Bien vivre sa retraite » organisé par la Ville d'Ussel.

### > Mobilisation des prescripteurs : Diffusion de l'information sur les dispositifs OPAH pour un relais auprès du grand public

18/06/2019 : Présentation aux animateurs d'accueil de la vie locale de Haute Corrèze Communauté (antennes de proximité de St Merd les Oussines, La Courtine, Merlines, Bort-les-Orgues, Ussel, Neuvic, Meymac) ;  
30/09/2019 : Présentation aux secrétaires de mairie et élus du secteur de La Courtine.

### Développer les partenariats

**Partenariat avec l'ADIL** : Adhésion du PHCV pour l'ensemble des communes et signature d'une convention de partenariat pour de nouvelles permanences à La Courtine et Meymac.

**Participation au réseau « habitat » animé par la DDT 19** : 2 réunions, échanges d'expériences, expérimentation sur le suivi de la vacance des logements.

**Partenariat avec PROCIVIS, Action Logement, Fondation Abbé Pierre** : solutions complémentaires de financement, demande d'avance de subventions et prêt à taux zéro pour les propriétaires non éligibles dans le système bancaire conventionnel, 3 réunions techniques, proposition d'une convention de partenariat.

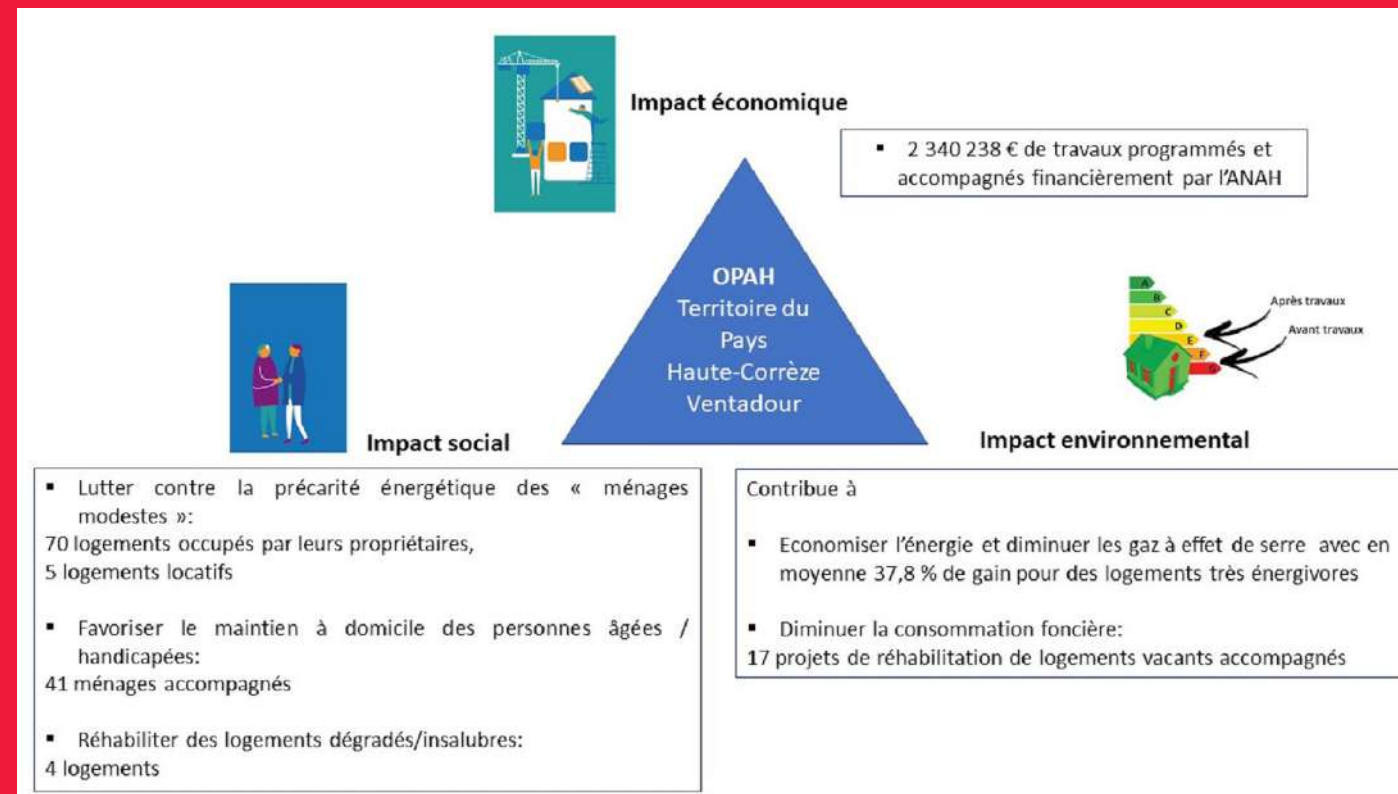
**Participation à un atelier de l'instance de coordination de l'autonomie des Gorges de la Haute Dordogne, thème : adapter son logement.**



## FOCUS SUR LES RETOMBÉES DE L'OPAH

Un outil pour améliorer les logements, au service du développement durable du territoire et générant des retombées économiques.

Pour l'année 2019 :



Ci-dessous : Article, Hors-série, Le P'tit Corrèzien

### CAHIER SPÉCIAL ÉNERGIE

Publireportage

#### UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

pour vos travaux d'amélioration de l'habitat

Le Syndicat Mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour a mis en place un service d'accompagnement des propriétaires privés souhaitant réaliser des travaux d'amélioration du (ou des) logement(s) qu'ils occupent ou qu'ils louent à titre de résidence principale. Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : OPAH de revitalisation rurale à l'échelle du Pays Haute Corrèze Ventadour et OPAH de renouvellement urbain de la ville d'Ussel.

Le propriétaire se rapprochera des entreprises qu'il souhaite contacter pour la réalisation de devis. Dans le cadre de travaux d'amélioration des performances énergétiques du logement, un diagnostic thermique est réalisé lors de la visite afin d'évaluer le gain énergétique après travaux. Le propriétaire est accompagné dans ses démarches, tout le long du déroulement de son projet : constitution du dossier de demande, autorisation de commencement des travaux, demande de versement de l'aide financière.

Cet accompagnement est gratuit pour le propriétaire.

Tout dossier de demande d'aides financières doit être réalisé avant le commencement des travaux.

22 Les aides financières mobilisables sont soumises aux conditions particulières de chaque financeur (conditions de ressources, encadrement des loyers, gain énergétique...). D'autres dispositifs sont possibles (éco-prêt, crédit d'impôt et avantage fiscal, primes via les certificats d'économie d'énergie, prêt CAF, clause de retraite...).

#### Pour quels types de travaux ?

L'objectif est l'amélioration des logements (1) actuellement occupés ou de logements vacants (notamment dans les centres-bourgs), par des travaux de :

- Remise aux normes des logements très dégradés ou insalubres.
- Adaptation à la perte d'autonomie ou au handicap : adaptation de la salle de bain, monte-escalier, aménagements intérieurs/extérieurs.
- Amélioration de la performance énergétique du logement : isolation intérieure/extérieure, changement du moyen de chauffage, des menuiseries, production d'énergie...

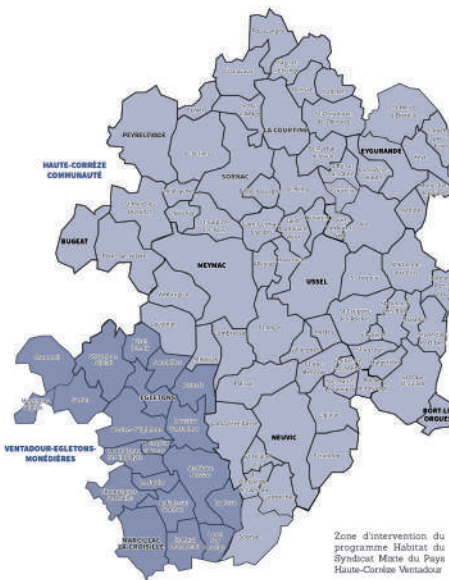
Des travaux spécifiques sont également pris en charge dans le centre-bourg d'Ussel pour :  
• l'amélioration de la luminosité des espaces de vie du logement,  
• l'aménagement d'un espace extérieur privatif,  
• la rénovation de façade.

#### Quel accompagnement ? CONSEIL ET ORIENTATION

Le Pays Haute-Corrèze Ventadour assure un premier accueil pour les questions relatives aux travaux d'amélioration de l'habitat. L'équipe du Pays guide le particulier et réoriente si besoin vers les différents interlocuteurs de l'habitat : collectivités, Espaces Info Énergie, Agence Départementale d'Information sur le Logement, Agence Régionale pour les Travaux d'Économies d'Énergie. Le propriétaire est informé des aides financières mobilisables ou des dispositifs existants (2) pour financer son projet.

#### ASSISTANCE TECHNIQUE ET AIDE AU MONTAGE DU (DES) DOSSIER(S) DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

En fonction du type de travaux et de l'éligibilité aux aides, une visite technique du logement est réalisée par notre prestataire SOLIHA pour un conseil sur la programmation des travaux et le plan de financement.



Hors-Série Printemps 2019 • NUMÉRO 8 • LE P'TIT CORRÉZIEN 25

### CAHIER SPÉCIAL ÉNERGIE

#### DES EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENTS RÉALISÉS EN 2018 ET PLAN DE FINANCEMENTS RETENUS :

##### 1 Amélioration des performances énergétiques

Le projet : Installation d'un poêle à granulés et isolation des murs et du plancher bas pour un propriétaire occupant aux critères de ressources définies comme « très modeste ».  
Gain énergétique évalué : 20% le logement atteint l'étiquette énergétique D après travaux.  
Coût total des travaux : 9300€ TTC soit 8760€ HT.  
Financements publics : 6345€ soit 72% du montant HT.  
Dont 5345€ de l'Anah et 1000€ du Conseil Départemental de la Corrèze.  
Reste à charge pour le propriétaire : 3955€ TTC après paiement des factures et versement des aides.

##### 2 Aide à l'autonomie des personnes pour le maintien à domicile

Le projet : Travaux d'adaptation et de réaménagement des wc et de la salle de bain pour un propriétaire aux critères de ressources définies comme « très modeste ».  
Coût total des travaux : 9600€ TTC.  
Financements publics : 3800€ de l'Anah et 4000€ du Conseil Départemental de la Corrèze.  
Reste à charge pour le propriétaire : 1800€ TTC après paiement des factures et versement des aides.

##### 3 Travaux de rénovation d'un logement vacant

Le projet : Rénovation complète d'un logement de 90m<sup>2</sup> en centre-bourg, inoccupé depuis plus de 2 ans. Le propriétaire conventionne avec l'Anah pour une durée de 9 ans. Le logement sera destiné à la location via un bailleur social avec un encadrement du loyer. Le propriétaire bénéficiera d'une déduction fiscale dans le cadre du dispositif dit « COSSE ». Le logement nécessite des travaux lourds : sanitaires, toiture, menuiseries, installation électrique, isolation, installation d'un système de chauffage.  
Coût global des travaux : 63 300€ HT.  
Financements publics : 35 500€ dont 21 500€ de l'Anah, 4000€ du Conseil Départemental de la Corrèze et 10 000€ de Haute Corrèze Communauté.

#### LES OPAH EN QUELQUES MOTS...

Le territoire concerné : les 91 communes du Pays Haute Corrèze Ventadour (cf. carte page 25).

Durée : Mise en œuvre en 2018 pour 5 ans.

Pourquoi ? Améliorer le parc de logements (des consommations énergétiques maîtrisées, un habitat adapté aux personnes âgées ou handicapées) et remettre sur le marché des logements vacants.

Pour qui ? Les propriétaires occupants ou en cours d'acquisition, les propriétaires bailleurs privés.

Les financements mobilisables : aides financières de l'Agence Nationale de l'Habitat, du Conseil Départemental de la Corrèze, de la communauté de communes de Ventadour-Egletons-Monédières, de Haute Corrèze Communauté, et de la ville d'Ussel.

(\*) Sous réserve des conditions de l'ANAH : conditions de ressources pour les propriétaires occupants, et dans le cadre d'un conventionnement ANAH pour les propriétaires bailleurs (uniquement pour la délégation de la Corrèze).  
Sous certaines conditions, il est possible de bénéficier d'une aide complémentaire du Conseil Départemental de la Corrèze dans le cadre de leurs compétences et interventions de droit commun. Pour une aide aux travaux d'amélioration énergétique, il convient d'obtenir l'étiquette énergétique D après travaux. Les exemples sont donnés à titre indicatif et ne sont pas contractuels.

**OPAH-RR**  
du Pays  
Haute-Corrèze Ventadour

**Un projet de rénovation ? prenez rendez-vous !**

**Adeline Cesco**  
Chargée de mission habitat  
Pays Haute-Corrèze Ventadour  
23, Parc d'activités du Bois Saint-Michel  
19200 USSEL  
**05 32 09 19 52**  
habitat@payshautecorrezeventadour.fr

Rendez-vous possible à Ussel ou dans certaines communes du territoire

Aller plus loin : [www.payshautecorrezeventadour.fr](http://www.payshautecorrezeventadour.fr)

26 LE P'TIT CORRÉZIEN • NUMÉRO 8 • Hors-Série Printemps 2019



# CONTRAT DE DYNAMISATION ET DE COHÉSION

## UNE DÉMARCHE PARTENARIALE AVEC LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Le Syndicat Mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour et ses deux communautés de communes membres se sont engagés dans un processus de contractualisation avec la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de sa nouvelle politique territoriale.

Ces nouveaux contrats de territoire visent à **accompagner, financièrement et techniquement, des projets structurants** répondant aux enjeux locaux et aux priorités régionales. Diverses thématiques sont ainsi concernées : développement économique, emploi, formation, transition énergétique et écologique, développement des services et équipements indispensables à la population, revitalisation des centres-bourgs...

Au regard des enjeux du territoire, **3 axes stratégiques de développement** ont été identifiés afin d'accompagner la réalisation de nombreuses actions publiques et privées :

- **Axe 1** : Ancrer et attirer de nouvelles populations actives par des projets économiques distinctifs
- **Axe 2** : Ancrer et attirer de nouvelles populations actives grâce à un cadre de vie adapté, des équipements structurants et des services à la population permettant une installation durable sur le territoire
- **Axe 3** : Ancrer et attirer de nouvelles populations actives par un environnement de qualité, sain et préservé

## CHIFFRES-CLÉS

**11** projets financés

**2 340 000 €** de subventions régionales attribuées :  
- 2 316 166 € d'aide aux investissements  
- 23 875 € d'aide à l'ingénierie

**3** réunions des instances de gouvernance (COPIL, COTECH)

## FAIT MARQUANT



Une **signature officielle** a été organisée à Bort-les-Orgues, le 28 août 2019, en présence du Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, des signataires, des porteurs de projet et de nombreux acteurs du territoire.



## PRÈS DE 40 ACTIONS RETENUES

Ce programme d'actions pluriannuel émane du recensement de projets effectués par le territoire auprès des collectivités et des acteurs locaux. S'en est suivi un travail technique entre les services de la Région et le Pays Haute-Corrèze Ventadour afin d'étudier l'éligibilité des projets ainsi que leur pertinence au regard des enjeux identifiés localement et des politiques régionales mises en place.

**Près de 40 actions** ont été retenues pour un montant de subventions régionales estimées à 7,3 millions d'euros. S'ajoutent à ces actions, des postes d'ingénierie (généraliste, économique et attractivité territoriale) qui viendront animer cette dynamique partenariale au service du territoire et de son développement.

**> Près de 7,5 millions d'euros d'aides régionales pour le territoire Haute-Corrèze Ventadour.**

## PARTICIPATION DU PAYS À DIVERS ÉVÉNEMENTS

Des **réunions d'information et/ou de formation** de la Région : atelier régional « éclairage public et ciel étoilé » ; forum de l'attractivité en Nouvelle-Aquitaine ; réunion d'information sur les futurs programmes européens ; conférence territoriale sur la réussite scolaire et professionnelle des jeunes de Haute-Corrèze.

Des **séminaires et des réunions de partenaires** en lien avec la stratégie du territoire : table ronde du tourisme organisée par l'Office de Tourisme Haute-Corrèze ; rencontre des chargés de mission en développement territorial de la Corrèze.

## FOCUS SUR... DEUX ACTIONS COLLECTIVES MENÉES EN 2019

**> Conférence territoriale sur la réussite scolaire et professionnelle des jeunes de Haute-Corrèze**

Le Pays Haute-Corrèze Ventadour a apporté un **appui technique et territorial aux services de la Région dans l'organisation et l'animation** de la conférence territoriale sur la réussite scolaire et professionnelle des jeunes de Haute-Corrèze qui a eu lieu à Ussel le 8 octobre dernier.

Près d'une **cinquantaine de personnes** étaient présentes : chefs d'établissements, élus, missions locales, espaces info jeunes, chefs d'entreprise, CFA, ...

**> Appel à projet NOTT « Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques »**

**Le Pays a co-construit la candidature avec les EPCI et les Offices de Tourisme du territoire Haute-Corrèze Ventadour.**

Cet AAP vise à accompagner les territoires engagés dans l'amélioration de l'organisation générale de la filière touristique (professionnalisation des acteurs, outils numériques, amélioration de l'accueil, qualification de l'offre, mise en place d'un observatoire...). Conscients de l'intérêt pour le territoire, les deux communautés de communes, leurs offices de tourisme et le PHCV ont élaboré une candidature conjointe qui a été déposée le 19 décembre dernier.

**Cette opération est inscrite « en amorçage » dans le contrat.**

**5 réunions techniques et 3 COPIL** ont été organisés pour mener à bien ce dossier de candidature.

1. Réunion de COPIL
2. Construction des serres à tomates, Egletons
3. Voirie 5<sup>e</sup> génération, Egletons
4. Chalet de la croix de la mission, Saint-Setiers

## EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS

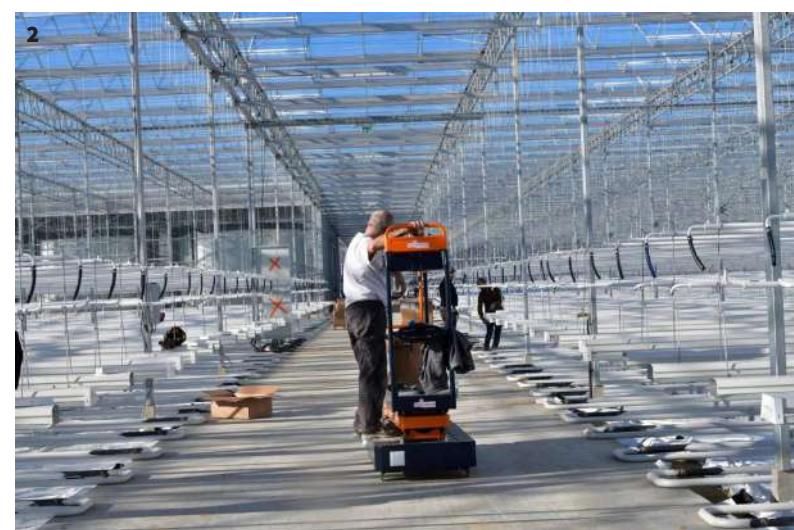
Création d'un ensemble de 8 ha de serres à tomates et d'un bâtiment technique  
*GFA d'Auïtou*  
Subvention attribuée : **589 400 €**

Réaménagement du Chalet de la croix de la mission  
*Commune de Saint-Setiers*  
Subvention attribuée : **58 888 €**

Création d'un multiple rural  
*Commune de Margerides*  
Subvention attribuée : **20 000 €**

Voie 5<sup>e</sup> génération aux abords du campus universitaire d'Egletons  
*Commune d'Egletons*  
Subvention attribuée : **185 124 €**

Création d'une passerelle sur la Diège  
*Haute-Corrèze Communauté*  
Subvention attribuée : **16 500 €**





# LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES HAUTES TERRES CORRÉZIENNES ET DE VENTADOUR

## LE LABEL

Le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour est labellisé depuis 2011. Une convention lie le Syndicat mixte porteur du label et l'Etat. Elle définit les thématiques majeures et les ressources du Pays d'art et d'histoire. Celui-ci a pour mission de :

- créer une identité culturelle forte participant à l'attractivité du territoire ;
- sensibiliser les acteurs locaux, les habitants et le jeune public à la qualité architecturale et de leur cadre de vie ;
- structurer et enrichir l'offre culturelle ;
- valoriser le patrimoine du territoire.

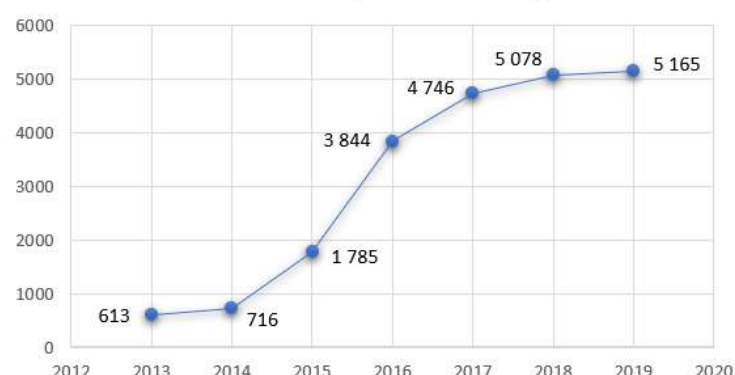
De part ses actions, le PAH participe à l'attractivité du territoire, à développer une offre culturelle et touristique de qualité.

> En 2019, 5 165 personnes ont participé aux activités du PAH.

> En 2019, 300 animations ont été réalisées.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la fréquentation (toutes animations confondues) depuis 2013.

Evolution de la fréquentation depuis 2013



## CHIFFRES-CLÉS 2013-2019

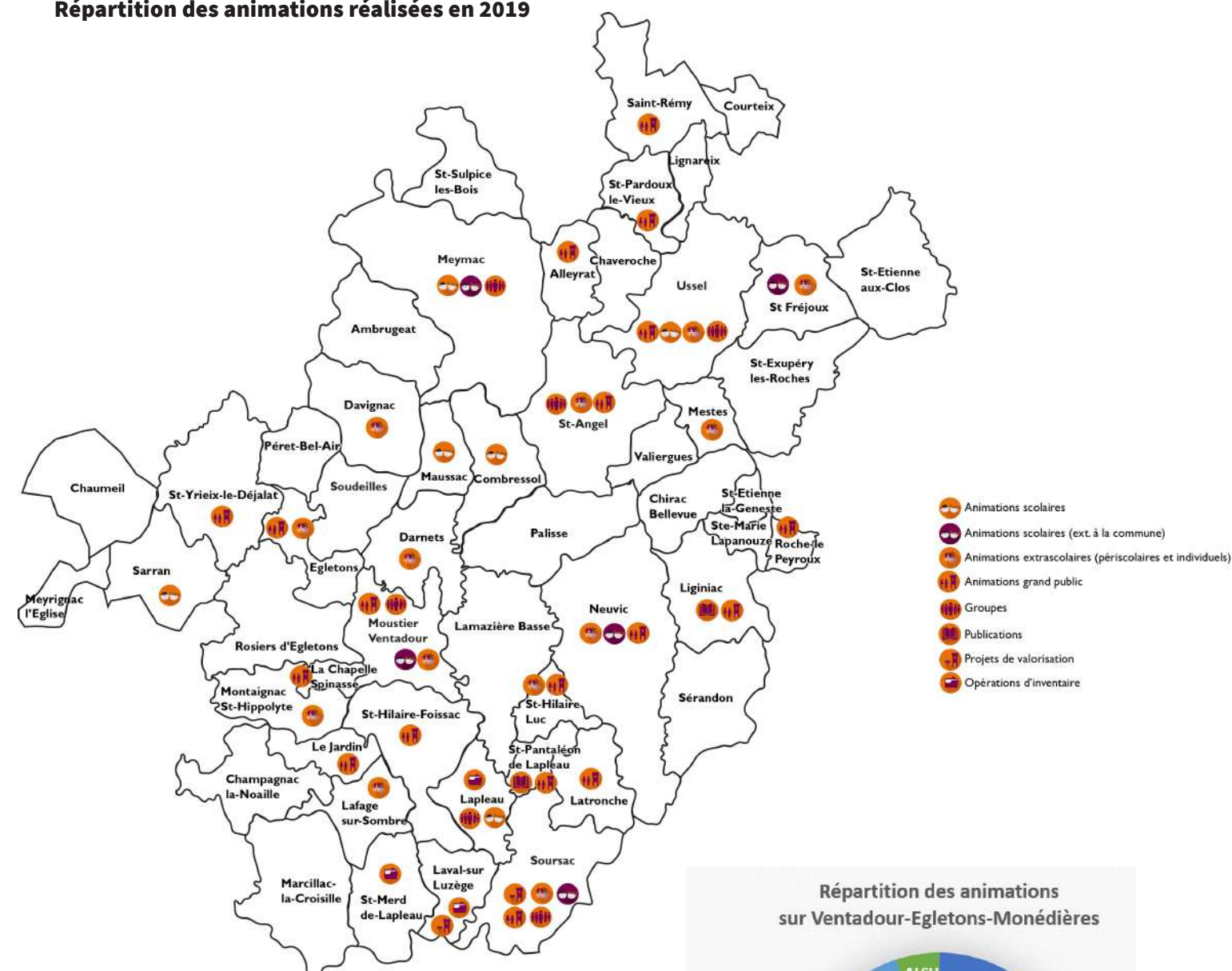
**970** animations réalisées  
**21 947** participants (dont **12 066** enfants)  
**50** communes sensibilisées  
**2** livrets découverte "Parcours"  
**3** livrets découverte "Explorateurs"  
**7** dépliants "Focus"

## CHIFFRES-CLÉS 2019

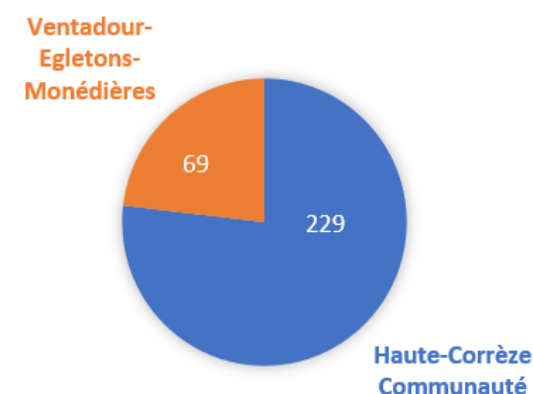
**300** animations réalisées  
 dont **217** ateliers jeune public  
**5 165** visiteurs  
 dont **3 529** enfants  
**1** livret-découverte adulte "Parcours Barrage de Marèges"

1. Visite de "la Vieille Eglise", Saint-Pantaléon-de-Lapleau

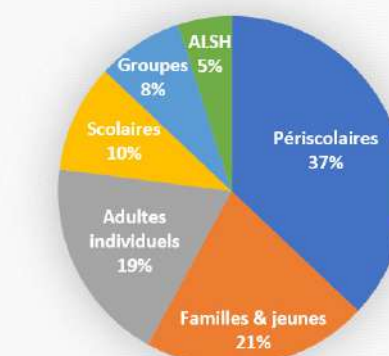
## Répartition des animations réalisées en 2019



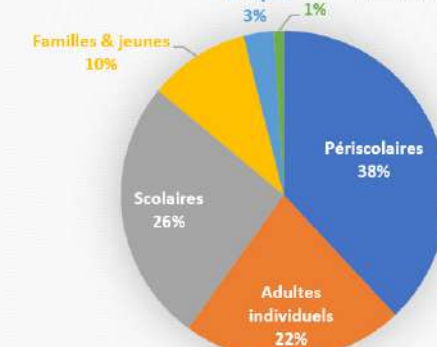
## NOMBRE D'ANIMATIONS PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## Répartition des animations sur Ventadour-Egletons-Monédières



## Répartition des animations Haute-Corrèze Communauté





## INITIER LE JEUNE PUBLIC

Le jeune public est une des priorités de l'action de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine des Villes et Pays d'art et d'histoire. Les activités jeune public **contribuent à l'éveil d'une curiosité pour l'architecture et le patrimoine**, et plus largement à l'espace, à la constitution de repères et de connaissances qui permettent au **futur citoyen d'être actif sur l'évolution de son cadre de vie**. Ainsi, les animateurs interviennent dans les établissements scolaires du territoire, de la maternelle au lycée, proposent des animations pour les ALSH et développent une programmation culturelle à destination des individus et des familles. En 2019, les enfants représentent **68 % des participants**.

> **Total : 3 529 enfants / 217 ateliers**

### LES ATELIERS SCOLAIRES

> **1 454 élèves** en 2019

> **66 ateliers** réalisés.

> **57 % des élèves sont originaires** du territoire.

> **12 établissements scolaires** du territoire ont fait appel aux animateurs cette année.

> **43 % des élèves sont extérieurs** au territoire. Ils proviennent essentiellement du sud de la Corrèze et de Paris, dans le cadre de séjours en classe verte sur Meymac et Neuvic (par le biais de partenariats avec le CPIE de la Corrèze, l'ADRT de la Corrèze et le musée Marius Vazeilles).

### LES ATELIERS PÉRISCOLAIRES

> **114 ateliers**

> **1 193 participants**

> 3 communes : Ussel, Mestes, Sarran

> les ateliers réalisés à Sarran permettront d'illustrer un livret-jeu « Explorateurs » qui sera édité et distribué en fin d'année scolaire 2019-2020 (soit juin 2020).

### LES ATELIERS SUR LES TEMPS EXTRASCOLAIRES ET EN FAMILLE

> **882 participants**

> **43 ateliers**

1. Atelier Lecture de paysage, Maussac
2. Atelier Lecture de paysage, Combressol
3. Chasse au paysage, Meymac



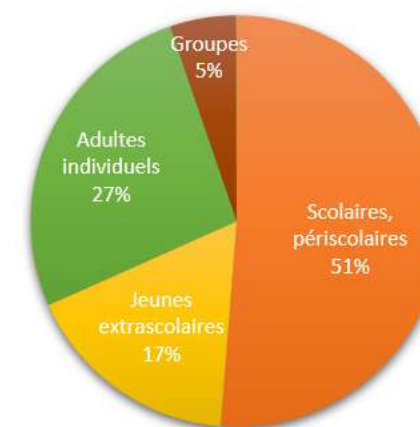
### FOCUS SUR...

#### LES PROJETS SCOLAIRES « À LA CARTE » DU PNR DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

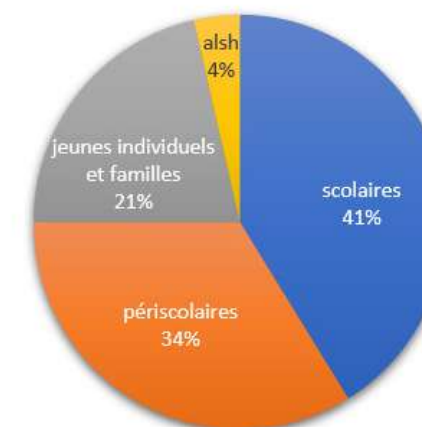
En 2019, le PAH a répondu à l'appel à projets scolaires lancé par le PNR de Millevaches en Limousin sur la thématique « Diversité des milieux et des paysages ». Il est ainsi intervenu dans les écoles du RPI Maussac/Combressol. Des ateliers pour apprendre à lire une carte, observer et décrire le paysage ont été réalisés dans les **classes de maternelles au CM2**. Une grande « chasse au paysage » a ensuite été organisée autour du plan d'eau de Séchemailles (Meymac) afin de mettre en pratique les éléments appris en classe.



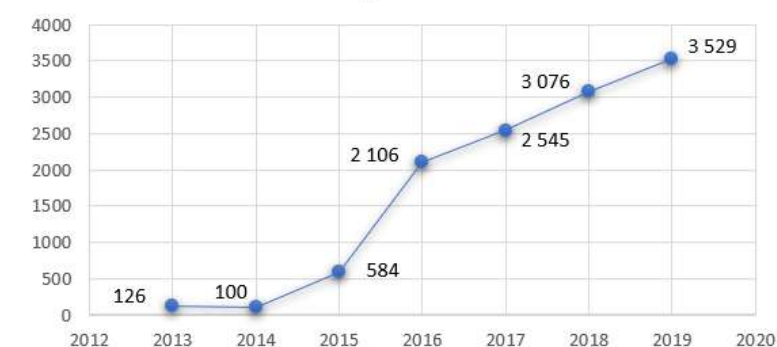
#### Répartition du public en 2019



#### Répartition du jeune public en 2019



#### Evolution de la fréquentation du jeune public



1. Atelier "Mon quartier, mon village", Lapeau
2. Atelier Pal'arbres, Sarran





## SENSIBILISER LES HABITANTS ET LES TOURISTES

Pour cela, une centaine d'animations ont été réalisées sur l'année, sur trois temps : au printemps (mars à juin), pendant l'été (juillet et août) et à l'automne (septembre et octobre).

### LA PROGRAMMATION HORS ETE

> **119** animations (jeune public, groupes et individuels)  
> **1 095** participants

### • Les Journées Européennes du Patrimoine

Incontournable depuis 2013, ce week-end de septembre est LE rendez-vous des amoureux du patrimoine. Cette année, le PAH a édité une brochure recensant l'ensemble des animations proposées sur le territoire labellisé, par les communes, les associations, les établissements culturels. Une quarantaine d'animations ou d'expositions étaient ainsi présentées. Un week-end riche pour le PAH avec **7** animations proposées et près de **250** participants.

### ANIMATIONS ESTIVALES

> **1 400** participants  
> **72** animations réalisées par les agents du PAH ou en partenariat

De nombreux partenariats se sont noués ou ont été reconduits cette année afin de proposer une programmation riche et diversifiée. L'augmentation de la fréquentation, confirmée cette année encore, témoigne de l'intérêt croissant pour les actions du PAH. Parmi les partenaires : EDF, SHEMA, Musée d'archéologie et du patrimoine Marius Vazeilles, musée du Pays d'Ussel, musée de la Résistance Henri Queuille, Office de commerce et d'artisanat, Office de tourisme Ventadour-Egletons-Monédières, comités des fêtes, Centre d'Art Contemporain, Centre de Découverte du Moyen Age, ...

1. Balade au fil de l'eau, Saint-Hilaire-Luc
2. Cluedo, Ussel
3. Visite musicale, château de Ventadour

### LES GROUPES

> **11** groupes  
> **267** visiteurs

Le nombre de groupes accueilli est en baisse par rapport à 2018 (18 visites pour 500 participants). Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer, notamment l'annulation des visites en gabare à Soursac. Mais si le PAH se tient à la disposition des groupes pour toute demande, aucun "démarchage" des associations ou des villages vacances n'est actuellement réalisé.

## FOCUS SUR ...

### LES VISITES MUSICALES AU CHÂTEAU DE VENTADOUR

A la demande de l'Office de tourisme Ventadour-Egletons-Monédières, et dans le cadre de la convention 2018-2020 signée par l'OTC et le Syndicat mixte, le PAH a co-créé et co-animé avec Olivier Payrat, musicien, une visite musicale sur les troubadours. L'objectif était de proposer une animation grand public permettant à chacun de découvrir l'histoire de Ventadour et son lien fort avec la lyrique occitane médiévale. En effet, Ventadour est reconnu comme un foyer culturel important aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, notamment grâce à l'héritage laissé par Bernard de Ventadour, mais aussi Ebles II et Marie de Ventadour. **Plus d'une centaine de personnes** de tous âges ont participé aux deux visites.



## VALORISER LE PATRIMOINE, PROMOUVOIR LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

### LES PUBLICATIONS

Chaque année, le PAH édite de nouveaux guides patrimoniaux sous la forme de dépliants ou de brochures plus détaillées (environ 12 pages).

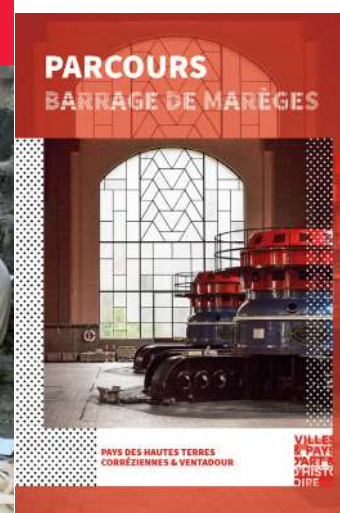
Sont désormais disponibles dans les Offices de tourisme ou sur le site internet :

- « Focus Laval/Luzège » (2016)
- « Focus Mestes » (2017)
- « Focus St-Fréjoux » (2017)
- « Focus Combressol » (2018)
- « Focus Courteix » (2018)
- « Focus Palisse » (2018)
- « Parcours Neuvic » (2017)
- « Explorateurs Neuvic » (2017)
- « Explorateurs Rosiers d'Egletons » (2017)
- « Explorateurs Ussel » (2018)
- « **Parcours barrage de Marèges** » (2019)
- « **Focus la Vieille Eglise de St-Pantaléon-de-Lapleau** » (2019)

### 1. Apéro Art & Histoire, Ussel

### 2. Sentier d'interprétation, Soursac

Ci-dessous : livret "Parcours Marèges"



## LES PROJETS DE VALORISATION, LE SOUTIEN AUX COMMUNES

• Soursac, parcours d'interprétation du viaduc des Rochers Noirs

Suite à la réalisation d'une étude de faisabilité et de programmation pour la valorisation du viaduc des Rochers Noirs, la commune de Soursac a lancé en 2019 la création d'un parcours de découverte autour du site. Avec l'association ASTTRE 19, le PAH a participé à la synthèse des données sur le site, la rédaction des contenus des différents panneaux, le choix des illustrations etc... Le parcours a été réalisé et installé par la société Au fil du Temps en septembre 2019.

### • Laval-sur-Luzège, site de La Bastide

Cette motte castrale fait actuellement l'objet d'un projet de valorisation de la part de la commune de Laval-sur-Luzège. Afin de soutenir celle-ci dans cette démarche, le PAH réalise notamment une prospection-inventaire sur la commune ainsi que sur Saint-Merd-de-Lapleau et Lapleau. Le but étant de mieux comprendre l'histoire du site et de son environnement mais aussi de permettre à la commune d'obtenir la réalisation d'un plan topographique des lieux. Le PAH soutient également la municipalité dans la réalisation du cahier des charges puis dans la rédaction des contenus patrimoniaux. Le projet devrait aboutir au printemps 2020.

## DES PARTENARIATS TRÈS RICHES

De nombreuses actions du PAH ont été faites en partenariat avec les acteurs locaux, notamment :

- Les Apéros Art & Histoire : Musée du Pays d'Ussel, Musée de la Résistance (Neuvic), Musée d'Archéologie et du Patrimoine Marius Vazeilles (Meymac), Centre d'Art Contemporain (Meymac), ville d'Egletons et Office de commerce et d'artisanat de Haute-Corrèze ;
- Les Journées du Patrimoine : médiathèque intercommunale de Haute-Corrèze et musée du Pays d'Ussel ;
- Comités des fêtes de Saint-Hilaire-Luc, de Davignac...
- Visites du barrage de Marèges : SHEMA ;
- Visites du barrage de l'Aigle : EDF ;
- Offices de tourisme,
- Personnes ressources...



# PROJETS ET PERSPECTIVES 2020

## PROJETS ET PERSPECTIVES 2020



### SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

#### INFORMATION ET SENSIBILISATION DES NOUVELLES ÉQUIPES MUNICIPALES/COMMUNAUTAIRES

La priorité pour 2020 sera l'information et la sensibilisation des nouveaux élus sur **l'outil SCOT** et plus particulièrement sur **les mesures d'application** à l'échelle du territoire. Différents outils et moyens de communication devront être proposés aux nouvelles équipes.

#### PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DU PLUI DE HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

En tant que Personne Publique Associée (PPA), **le Syndicat Mixte sera consulté** lors des prochaines étapes d'élaboration du document. En effet, **un travail étroit** sera conduit avec la Communauté de Communes pour s'assurer de la cohérence et de la comptabilité du PLUi avec les objectifs et les orientations du SCOT.

### PROGRAMME LEADER

#### UNE RÉSERVE DE CRÉDITS LEADER LIMITÉE

**La disponibilité des crédits s'amenuise.** C'est la raison pour laquelle les dossiers déposés depuis la fin d'année dernière sont inscrits sur liste d'attente et que leur instruction sera engagée en fonction de la disponibilité des crédits.

Par conséquent, afin d'avoir une meilleure visibilité sur ces crédits disponibles, **la priorité sera donnée à la complétude puis à l'instruction des demandes déjà déposées** mais non finalisées ainsi qu'au traitement des paiements. En effet, certaines opérations peuvent effectivement faire l'objet d'un désengagement du financement LEADER en cas de réalisation partielle de l'opération, tout comme les rares abandons, libérant ainsi des fonds pour les nouveaux projets déposés.

#### PRÉPARATION DE LA FIN DE PROGRAMMATION

Les différents GAL, à l'échelle nationale, se doivent **d'évaluer la programmation LEADER** sur leurs territoires respectifs. Une réflexion sera donc engagée au sein du GAL sur la méthode à adopter afin d'établir une grille d'évaluation cohérente, en se basant sur des indicateurs particuliers : les points forts, et points faibles du programme, ce qu'il a apporté au territoire, les difficultés rencontrées, les manques identifiés, etc. Outre les éléments de bilan, il s'agira **d'identifier les pistes d'amélioration** pour renforcer l'efficacité du programme et son impact sur le territoire.

Toutes ces données permettront à terme d'établir un bilan et une évaluation, essentiels en vue de préparer la prochaine programmation, et de se donner des **objectifs pertinents pour la valorisation du territoire**. Cette nouvelle stratégie sera à inscrire dans la réglementation en cours d'élaboration par l'UE.



1. Réunion de COPIL pour l'appel à projet NOTT

2. Conférence territoriale sur la réussite scolaire et professionnelle des jeunes, Ussel



## DISPOSITIF HABITAT "OPAH-RR"

POURSUITE DU PILOTAGE DE L'OPAH-RR ET DE L'ANIMATION CONJOINTE AVEC LA VILLE D'USSEL POUR L'OPAH-RU.

Ce travail d'animation se poursuivra afin d'accompagner les propriétaires dans leurs projets et d'atteindre les objectifs fixés dans les conventions.

**DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE PARTENAIRES ET COMMUNICATION SPÉCIFIQUE AUPRÈS DES PROFESSIONNELS** : entreprises du bâtiment, agences immobilières, notaires, banque/sociétés de courtage etc.

## CONTRAT DE DYNAMISATION ET DE COHÉSION

**SENSIBILISATION DES NOUVELLES ÉQUIPES MUNICIPALES/COMMUNAUTAIRES**

Un temps d'information et de sensibilisation des nouveaux élus sur cette démarche de contractualisation régionale, et plus globalement, sur la stratégie définie devra être conduit en priorité. C'est une étape primordiale pour **faciliter leur appropriation** des actions menées localement.

**CONCRÉTISATION DES PROJETS INSCRITS DANS LE CONTRAT ET MOBILISATION DES AIDES RÉGIONALES PRÉVUES**

Le chef de projet poursuivra ses missions **d'accompagnement et d'assistance auprès des élus et des acteurs du territoire** dans la réalisation de leur projet (appui méthodologique, technique, administratif et financier).

## RECENSEMENT D'ÉVENTUELS NOUVEAUX PROJETS

Le programme d'actions prévu dans le présent contrat peut être amené à évoluer. Ainsi, de **nouvelles actions pourront éventuellement être intégrées**, dans le courant de l'année, si elles répondent à la stratégie locale et aux priorités régionales.

## LANCEMENT DES CHANTIERS PRIORITAIRES POUR LE TERRITOIRE

Lors de l'élaboration du contrat, plusieurs pistes de travail et de réflexion ont été identifiées. L'année 2020 devrait donc être consacrée au lancement d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (**GPECT**) et, si la candidature du territoire est retenue, à la mise en place du projet « **NOTT** » (Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques).

## VEILLE ET DIFFUSION DES INFORMATIONS RÉGIONALES

Dans le cadre de sa politique territoriale, la Région Nouvelle-Aquitaine a identifié le Pays Haute-Corrèze Ventadour comme l'interlocuteur privilégié sur ces questions. En ce sens, il assure **l'interface entre les services de la Région et les acteurs locaux**. Il est un relai d'information et de coordination locale des politiques/dispositifs régionaux voire européens. Ainsi, les missions de veille et de diffusion de l'information seront renforcées pour **permettre au territoire de bénéficier pleinement des actions de la Région** (schémas, règlements d'intervention et leurs évolutions, appels à projet, ...).



Cluedo, Musée d'archéologie et du patrimoine Marius Vazeilles



Jeu de piste, Soursac

## PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

### SENSIBILISER LES HABITANTS ET LES TOURISTES

Le PAH continuera en 2020 à proposer des animations de qualité et diversifiées sur son territoire et tout au long de l'année. Les animateurs sont à l'écoute des communes qui souhaitent animer ou valoriser leur patrimoine. Concernant la programmation grand public, trois temps seront à nouveau proposés : avril à juin ; juillet-août ; septembre-octobre.

### INITIER LE JEUNE PUBLIC

Les animateurs se tiennent à la disposition des enseignants pour réaliser des ateliers pédagogiques en classe. Une brochure présentant les thématiques est disponible à la demande et sur le site internet : [www.pahcorrezeventadour.fr/animations/jeunepublic](http://www.pahcorrezeventadour.fr/animations/jeunepublic). Parmi les projets scolaires amorcés à la rentrée 2019 :  
- projet sur les 5 sens avec les élèves de Moyenne Section de Meymac ;  
- création d'une vidéo sur la faune et la flore locale dans le cadre d'un projet d'Education Artistique et Culturelle avec l'école Jean Jaurès d'Ussel (projet auquel sont également associés le CPIE Corrèze et un vidéaste). Des visites à destination des scolaires seront également proposées autour du barrage de l'Aigle, afin de découvrir l'histoire, le fonctionnement du barrage et le paysage.

### VALORISER LE PATRIMOINE, PROMOUVOIR LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

• **Publications** : Le catalogue devrait s'enrichir de nouveaux titres :  
- « Explorateurs Sarran » réalisé avec les enfants lors des temps périscolaires.  
- Le PAH participera également à la réalisation d'un livret de « balades patrimoine » édité par l'Office de tourisme Haute-Corrèze.  
- Un nouveau « Parcours Barrage de l'Aigle », ainsi qu'un livret à destination des enfants, en partenariat avec EDF.  
- D'autres dépliants « Focus » pourront être édités à la demande des communes.

- **Soutien aux projets de valorisation** : poursuite du projet de valorisation du site de La Bastide (Laval-sur-Luzège).
- **Exposition Migrations** : suite et fin !
- **Partenariat avec le Syndicat de la Diège** pour la valorisation de l'histoire de l'électrification de la Haute-Corrèze et de la création du Syndicat.
- Poursuite de la **convention avec l'Office de tourisme Ventadour-Egletons-Monédières** pour la valorisation et l'animation du château de Ventadour : visites guidées, animations jeune public et familles, ...

### DÉVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Le PAH poursuivra ses actions en collaboration avec les acteurs culturels locaux et développera de nouveaux partenariats, comme :

- les médias locaux (presse écrite, radios...) ;
- ALSH (Accueils de loisirs sans hébergement) du territoire ;
- Centre de Découverte du Moyen Age (Egletons) ;
- Musée de la Résistance (Neuvic) ;
- Musée du président Jacques Chirac (Sarran) ;
- Associations locales...

## EQUIPE TECHNIQUE

Des changements sont à venir : départs de l'animatrice de l'architecture et du patrimoine, de l'animatrice du programme LEADER et de la chef de projet/responsable du Pays Haute-Corrèze Ventadour, ainsi que le déménagement des services du Pays au sein des nouveaux locaux du "Pôleco" à Ussel.

Conception Pays Haute-Corrèze Ventadour, avril 2020

Crédit photo Pays Haute-Corrèze Ventadour sauf mention contraire

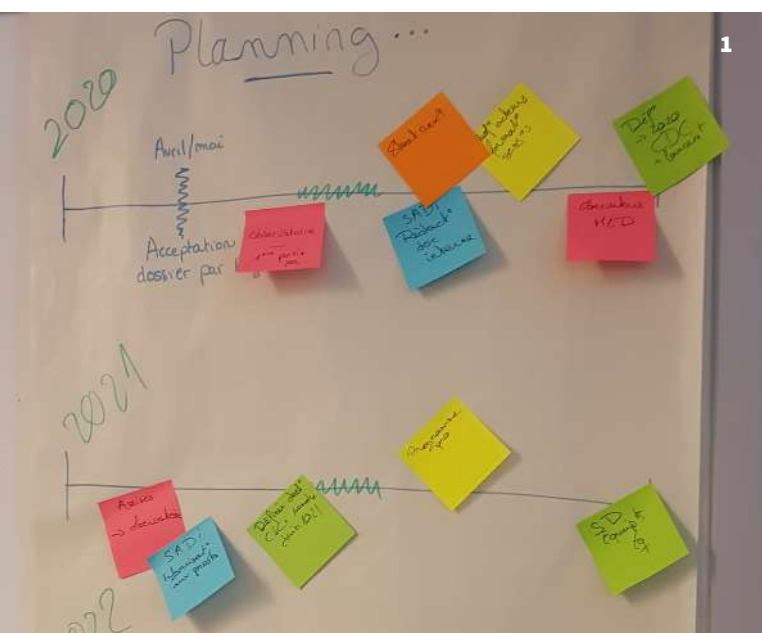
Impression

Nombre d'exemplaires parus : 200

A gauche :

1. Réunion de COPIL pour l'appel à projet NOTT

2. Visite technique d'un logement dans le cadre de l'OPAH-RR





# « LE VÉRITABLE VOYAGE DE DÉCOUVERTE NE CONSISTE PAS À CHERCHER DE NOUVEAUX PAYSAGES MAIS À AVOIR DE NOUVEAUX YEUX. »

Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu*, 1923



## Pôléco

8, avenue Carnot  
19200 USSEL  
[www.payshautecorrezeventadour.fr](http://www.payshautecorrezeventadour.fr)

**Sophie MIGNARD**, chef de projet/responsable  
05.32.09.19.50  
[administration@payshautecorrezeventadour.fr](mailto:administration@payshautecorrezeventadour.fr)

**Alexis PABOEUF**, chargé de mission LEADER  
05.32.09.19.51  
[leader@payshautecorrezeventadour.fr](mailto:leader@payshautecorrezeventadour.fr)

**Adeline CESCO**, chargée de mission Habitat  
05.32.09.19.52  
[habitat@payshautecorrezeventadour.fr](mailto:habitat@payshautecorrezeventadour.fr)

## Pays d'art et d'histoire

6, place de l'église  
19250 Meymac  
[www.pahcorrezeventadour.com](http://www.pahcorrezeventadour.com)  
FB : PahHautesTerresCorreziennesetVentadour  
Instagram : pah\_correze\_ventadour

**Zoé DUPEU**, animatrice de l'architecture et du patrimoine  
**Kevin SECHERY**, assistant du patrimoine  
Tél. : 05.87.31.00.57  
[pah@payshautecorrezeventadour.fr](mailto:pah@payshautecorrezeventadour.fr)

## Siège social

23, Parc d'activités du Bois Saint-Michel  
19200 USSEL